



Convention fiscale annuelle

CFA-AFRIQUE SA | Cabinet conseil en Droit & Fiscalité

10^e édition |  11 février 2022 |  Hôtel Bravia Ouagadougou  8h30

Bulletin d'inscription

Frais d'inscription : 0 FCFA pour les clients¹ du cabinet dans la limite de 2 participants par entreprise/Contribution forfaitaire de 50 000 FCFA HT /participant pour les autres²

PERSONNE MORALE :

PERSONNE PHYSIQUE :

ORGANISME : **FORME**

JURIDIQUE.....

ADRESSE :

.....

TELEPHONE : EMAIL

.....

N°RCCM.....N°

IFU.....

REGIME FISCAL

D'IMPOSITION.....

DIVISION FISCALE DE

RATTACHEMENT.....

DEMANDE L'INSCRIPTION DE :

1. Mme/M :

...

Fonction : Contact personnel :

.....

2. Mme/M :

...

Fonction : Contact personnel :

.....

3. Mme/M :

...

Fonction : Contact personnel :

.....

4. Mme/M :

...

¹ Les clients CFA-AFRIQUE sont toutes personnes physiques ou morales ayant un contrat d'assistance permanente en cours d'exécution avec le Cabinet.

² Les personnes physiques et morales non-clientes du cabinet ; et à partir du troisième participant pour les entreprises clientes.

Fonction : Contact personnel :

.....

MODALITES DE REGLEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION : (Cochez la mention exacte)

Chèque bancaire tiré sur une banque au Burkina Faso

Virement bancaire sur le compte n° 09064 01010900192 ouvert dans les livres de la BICIA-B au nom de CFA-AFRIQUE SA

REMARQUE :

- Bulletin à retourner rempli, signé et éventuellement cacheté à cfa-afrique@cfa-afrique.com et sbourgou@cfa-afrique.com
- Contact : Salimata BOURGOU au +226 25 33 37 85 ou +226 67 43 18 28
- **PS : Paiement obligatoire avant la formation.**
- **PS : Les participants ayant des préoccupations d'ordre fiscale, juridique ou sociale sur lesquelles ils souhaitent échanger avec les animateurs de la convention sont priés de les faire parvenir aux adresses sus-indiquées au plus tard 48h à l'avance.**

Fait à _____ le _____

Signature et cachet